



## Durée max traitement demande Titre Séjour

Par **jipopo**, le **18/02/2010** à **17:04**

Bonjour,

je suis étudiant, j'ai déposé ma demande de renouvellement de mon titre de séjour le 3 Novembre 2009, mon titre n'est plus valable depuis le 15 Décembre 2009; a la sous prefecture ils me disent qu'il est toujours en court de traitement!! a partir de quelle date dois-je m'inquiéter car j'ai entendu dire qu'a partir de 4 mois de la date du dépôt (ou deux mois de la fin de validité) la demande est considéré comme rejeté, dois je faire un recours? ou bien contacter directement un avocat pour ouvrir une procédure?

merci de votre aide